

Déclaration

TÉMOIN :

Bianca Forget, Responsable du Centre de soir
Enfants-Chicoutimi (Carrefour communautaire St-
Paul)

Présentation du témoin

Madame Forget travaille au Carrefour communautaire St-Paul depuis 11 ans. Elle est technicienne en éducation spécialisée et intervenante en zoothérapie (attestation d'études collégiales).

Messages importants

Le Carrefour communautaire St-Paul est une maison d'animation communautaire pour toute la population du quartier St-Paul. Ces activités se déroulent à travers deux volets : le Centre de soir-Enfants et l'Animation de quartier. L'organisme soutient le développement de projets et d'activités avec les gens du milieu pour un mieux-être collectif et individuel.

Le témoignage de madame Forget se concentre sur le Centre de Soir-Enfants. C'est un lieu d'accueil, d'écoute et d'expression pour les enfants de la communauté en dehors des heures scolaires pour leur réussite sociale et scolaire. Plusieurs activités sont offertes (Accompagnement aux devoirs et leçons, activités éducatives, créatrices, thématiques sur les habiletés sociales (rendre les enfants experts de leur situation), comité des enfants, journées mensuelles familiales, camps de jour estival, ateliers pour les parents, bibliothèque de parents, médecine sociale pédiatrique).

Les approches cliniques utilisées sont l'Empowerment (responsabilisation, autonomisation, acquisition du pouvoir d'agir chez l'individu) et systémique (compréhension des relations humaines dans les relations entre les différents systèmes dont la personne fait partie pour mieux communiquer, se positionner et interagir). Ces approches ont un impact favorable sur les facteurs de réussite sociale et scolaire. Ainsi, les intervenants peuvent :

- ✓ Être présents aux études de cas scolaires (partenariat de 20 ans avec l'École de la Pulperie);
- ✓ Participer aux plans d'intervention et plans de services individualisés (langage commun);
- ✓ Collaborer étroitement avec le milieu scolaire (journée d'accueil, nouvel arrivant, etc.);

- ✓ Sensibiliser les parents aux conditions gagnantes pour la réussite de leurs enfants;
- ✓ Soutenir ponctuellement les parents selon leurs besoins (routine, encadrement, habiletés parentales, compréhension problématiques chez l'enfant);
- ✓ Réaliser des références personnalisées ou accompagner vers les services.

Les intervenants laissent le choix aux parents de l'aide à recevoir et les considèrent comme les experts de leur situation et les personnes les plus significatives pour leurs enfants.

Le Centre est un milieu non menaçant pour l'enfant et ses parents. L'organisme peut suivre un enfant et sa famille sur une période de 10 ans. Le lien de confiance peut être long à créer (4 ans). Les intervenants peuvent faire le pont avec les autres intervenants du réseau. Les intervenants créent des occasions de rencontres avec l'enfant et les parents. Ils vont vers eux:

- ✓ Des activités de quartier;
- ✓ La présence dans les parcs;
- ✓ La présentation aux domiciles de nouveaux arrivants;
- ✓ Des appels téléphoniques pour raconter les bons coups des enfants;
- ✓ Le développement d'ateliers de prévention et outils d'échange (Interventions « sur le bord de la porte ») entre l'intervenant et le parent pour sensibiliser ce dernier à différentes problématiques ou interventions à préconiser (lorsque le parent vient chercher l'enfant ou lorsque l'intervenant de l'organisme va porter l'enfant à son domicile);

Depuis quelques années, un comité a été créé avec divers organismes et le milieu médical pour mettre sur pied la médecine sociale pédiatrique. Ainsi, des cliniques sont offertes, selon les besoins, dans les organismes communautaires. Un médecin se déplace pour évaluer la santé globale d'un enfant inscrit dans l'organisme qui n'a pas accès à un médecin de famille. Un intervenant pivot significatif participe à ce processus et réalise un plan d'intervention en impliquant les acteurs concernés dans la vie de l'enfant.

Recommandations du témoin

L'organisme émet les recommandations suivantes suite à une consultation auprès des parents fréquentant l'organisme qui ont reçu des services de la protection de la jeunesse :

1. Favoriser le travail de collaboration avec les acteurs déjà en place des organismes communautaires pour éviter d'intervenir en silo. Souvent, le Centre de Soir-Enfants fait les premiers pas vers les intervenants du réseau qui suivent les enfants car ces derniers ne les interpellent pas.
2. Favoriser les transferts personnalisés (appel téléphonique à la famille quand l'intervenant quitte). Le roulement de personnel dans les services de protection de la jeunesse a un impact sur le sentiment de confiance, l'implication et la progression des familles.
3. Expliquer le processus d'intervention complet aux parents lorsque l'intervenant à l'évaluation les contacte par téléphone pour les informer du signalement. Les parents voient le centre de protection de l'enfance et la jeunesse comme une menace. Ils ont peur, sont anxieux face aux mesures qui seront prises.
4. Réaliser une publicité positive sur la protection de la jeunesse afin que les parents voient les services offerts et non seulement la possibilité que leur enfant soit retiré de leur milieu.
5. Favoriser l'accompagnement des parents par une personne neutre (intervenant significatif) lors des rencontres entre l'intervenant de la protection de la jeunesse et les parents pour faciliter les échanges et leur ouverture. Souvent, ils ne se sentent pas écoutés et n'ont pas l'impression que leur point de vue est pris en compte.
6. Offrir, systématiquement, à tous les enfants qui sont retirés de leur milieu familial un suivi psychologique pour amoindrir les impacts.
7. Diminuer les délais d'attente dans les services de première ligne en augmentant les ressources pour ainsi diminuer les signalements et agir en prévention.
8. Soutenir davantage les personnes significatives qui se voient confiées des enfants (formations).

Nom du témoin : Bianca Forget

Date : 14 mai 2020

Le courriel attestant que vous avez lu et que vous êtes d'accord avec le contenu du document tient lieu de signature. Vous acceptez du même coup que ce document soit déposé en preuve.